



BARRIÈRE

Politique Candidats de protection des données personnelles



Préambule	2
1. A qui cette notice s'adresse-t-elle ?	3
2. Comment vos données sont-elles utilisées ?	3
3. Comment vos données sont-elles collectées ?	4
4. Quelles catégories de données vous concernant sont traitées par le groupe Barrière ?	4
5. Quelles sont les personnes au sein du groupe Barrière pouvant accéder à vos données ?	5
6. Quels sont les tiers externes pouvant avoir accès à vos données ?	5
7. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?	5
8. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union européenne ?	6
9. Comment protégeons-nous vos données ?	7
Nous accordons une importance particulière à la sécurité de vos données personnelles.	7
10. Quels droits avez-vous au regard de vos données ?	7
11. La présente Politique peut-elle être modifiée ?	8
Glossaire	9



Préambule

La Politique Candidats s'applique à l'ensemble des personnes qui soumettent leur candidature pour des offres d'emploi, stage ou apprentissage au sein de la Société Groupe Lucien Barrière ou une de ses entités liées ou affiliées .

L'envoi d'une candidature à la Société Groupe Lucien Barrière ou ses entités liées ou affiliées implique le traitement de données personnelles dans le respect de la réglementation applicable, notamment du Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (le « RGPD ») et de toute autre réglementation applicable à l'entité auprès de laquelle vous postulez.

La Société Groupe Lucien Barrière et les sociétés qui lui sont liées ou affiliés (liste accessible en Annexe) sont responsables conjoints des traitements en lien avec la gestion de vos candidatures sur le site carrière. En dehors dudit site, la société Groupe Lucien Barrière et les entités qui lui sont liées ou affiliées sont chacune responsable du traitement pour leurs opérations de recrutement et d'intégration respectives.

La Société Groupe Lucien Barrière et les entités qui lui sont liées ou affiliées sont dénommées "Nous" ou "groupe Barrière" dans la présente Politique Candidats.

La présente Politique vient compléter toute information qui vous a déjà été communiquée à ce sujet.

Si vous avez des questions relatives à cette Politique ou sur la façon dont le groupe Barrière traite vos données personnelles, vous pouvez vous adresser directement au service des Ressources humaines.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Délégué à la protection des données personnelles qui est chargé de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel : par email à : dpo@groupebarriere.com ou à l'adresse postale suivante : Groupe Lucien Barrière, DPO, 33 rue d'Artois 75008 Paris.

1. A qui cette notice s'adresse-t-elle ?

La présente Politique s'adresse aux candidats qui soumettent leur candidature pour des offres d'emploi au sein du groupe Barrière.

2. Comment vos données sont-elles utilisées ?

Nous utilisons vos données personnelles afin d'identifier les candidats potentiels, de gérer les candidatures, de prendre des décisions en matière d'embauche et d'intégrer des nouveaux candidats.

Gestion du recrutement	
Finalités	Bases légales
Réception et enregistrement des candidatures	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Gestion des procédures de recrutement des salariés (CDI, CDD, alternants) et stagiaires	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Évaluation de la capacité du candidat à occuper un emploi particulier (entretien d'embauche)	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Réalisation d'un test de personnalité/compétences ou d'une mise en situation	Intérêts légitimes poursuivis par le groupe Barrière
Réalisation d'un contrôle de références	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Réponse/communication avec les candidats	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Gestion des promesses d'embauche	Exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre le groupe Barrière et les candidats à un emploi ou à un stage
Constitution d'une CVthèque	Consentement préalable de la personne concernée
Effectuer des analyses sur les processus de recrutements	Intérêts légitimes poursuivis par le groupe Barrière
Utiliser les réseaux sociaux professionnels (ex. LinkedIn.) pour vous rechercher et vous contacter directement.	Intérêts légitimes poursuivis par le groupe Barrière

Vos données personnelles ne seront utilisées que pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf s'il est raisonnablement estimé qu'elles doivent être utilisées pour une autre raison et que cette raison est compatible avec la finalité initiale. En cas d'utilisation de vos données personnelles à des fins ultérieures non liées à la finalité initiale, nous vous en informerons en précisant la base juridique alors applicable.

Concernant votre consentement, vous avez le droit de le retirer à tout moment en vous adressant directement au Délégué à la Protection des données. Dès réception d'une telle notification, vos données personnelles ne seront plus traitées pour les finalités initialement consenties, à moins qu'une autre base légale ne le justifie.

Pour information, le retrait de votre consentement n'affectera pas la licéité du traitement fondé sur ce consentement avant son retrait.

3. Comment vos données sont-elles collectées ?

Vos données sont collectées directement auprès de vous lorsque vous avez postulé à un poste ouvert directement sur le site carrière. Elles peuvent être en partie collectées de manière indirecte lorsque vous avez été contacté par l'un de nos recruteurs interne ou externe (ex. cabinet de recrutement).

4. Quelles catégories de données vous concernant sont traitées par le groupe Barrière ?

Pour répondre à ces finalités, seules les informations personnelles strictement nécessaires à l'appréciation de votre capacité à occuper l'emploi proposé vous seront demandées pendant la phase de sélection. À cette fin, nous vous demanderons :

- vos données d'identification : nom et prénom ;
- vos coordonnées : adresse email et numéro de téléphone ;
- vos données professionnelles : diplômes obtenus, formations, expériences professionnelles, qualifications, compétences et aptitudes professionnelles en lien avec le poste proposé, données provenant des référents (anciens employeurs) ;
- vos données issues de vos réseaux sociaux (profil LinkedIn) lorsque vous les avez partagés au moment de votre candidature sur le site carrière.

Nous collecterons également toutes informations que vous porterez à notre connaissance lors de votre entretien d'embauche.

La non-fourniture des données identifiées comme obligatoires rendra impossible votre participation au processus de recrutement.

Dans le cas où votre candidature serait retenue pour la conclusion d'un contrat, nous vous demanderons des informations et justificatifs nécessaires à l'accomplissement des formalités obligatoires. La transmission de ces informations conditionne la conclusion du contrat de travail pour les candidats retenus. En outre, la communication de certaines catégories d'information et justificatifs (état civil, domicile, numéro d'immatriculation à la sécurité sociale, régularité de séjour, etc.) a un caractère réglementaire pour les candidatures retenues. En conséquence, la non-fourniture de ces données rendra impossible la conclusion du contrat de travail.

5. Quelles sont les personnes au sein du groupe Barrière pouvant accéder à vos données ?

Votre dossier est traité de manière confidentielle. Seuls ont accès aux données personnelles y figurant les responsables des services intéressés par votre candidature, notamment les chargés de recrutement, les responsables des ressources humaines et les managers encadrant le futur candidat.

En cas d'issue positive au processus de recrutement, afin de finaliser le recrutement, le service des ressources humaines sera amené à transmettre certaines des informations

recueillies aux organismes informés de votre embauche (notamment assurance-chômage, assurance-maladie, retraite, mutuelle).

6. Quels sont les tiers externes pouvant avoir accès à vos données ?

Nous pouvons également partager vos données personnelles avec les tiers suivants uniquement pour traiter votre candidature ou clôturer la procédure de recrutement.

- Le prestataire assurant l'hébergement et la maintenance de la plateforme de candidature ;
- Les prestataires intervenant sur les différentes étapes du recrutement ;
- Les organismes publics en cas d'obligations légales ;
- Les autorités publiques et des conseils en cas de litige à la suite d'une candidature ;
- Les référents professionnels (ex. : anciens employeurs) pour les prises de référence.

7. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'aboutissement du processus de recrutement.

Les données concernant les candidats retenus seront intégrées dans leur dossier administratif et seront conservées pendant la durée de conservation applicable à celui-ci (soit jusqu'à cinq ans après la fin de la relation de travail).

Plus particulièrement, vos données personnelles seront conservées conformément aux durées ci-dessous.

Durées de conservation		
	En base active	En archivage intermédiaire
Dossier des candidats retenus	<ul style="list-style-type: none">• Temps de la procédure de recrutement jusqu'à la décision d'embauche.• Après cette décision, les données pourront être réutilisées et conservées à des fins de gestion du personnel.	<ul style="list-style-type: none">• Les informations strictement nécessaires à des fins probatoires peuvent être conservées cinq (5) ans après la clôture du processus de recrutement.
Dossier des candidats non retenus	<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 3 mois après l'aboutissement du processus de recrutement• 2 ans à compter du dernier contact avec le candidat non retenu, si le candidat consent à être recontacté en cas de nouvelles opportunités ou d'alimenter une base de	<ul style="list-style-type: none">• 5 ans à compter de la date de la lettre de refus.

données du type "viviers de candidats, sauf demande de destruction du dossier par le candidat.

8. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union européenne ?

Nous sommes susceptibles de transférer vos données personnelles en dehors de l'Union européenne dans le cadre de l'utilisation de la plateforme.

Dans l'hypothèse où le pays destinataire n'assurerait pas un niveau de protection des données personnelles équivalent à celui de l'Union européenne, nous nous engageons, à défaut de décision d'adéquation et après avoir procédé à une évaluation du niveau de protection de vos droits sur le territoire de l'Etat tiers où est établi le destinataire de vos données personnelles, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de vos données personnelles sur la base de garanties appropriées (notamment des clauses contractuelles types définies par la Commission européenne), dont la communication pourra être directement obtenue auprès de la société Groupe Lucien Barrière à l'adresse suivante dpo@groupebarriere.com.

9. Comment protégeons-nous vos données ?

Nous accordons une importance particulière à la sécurité de vos données personnelles.

Nous avons mis en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles, en vue d'assurer l'intégrité et la confidentialité des données et de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

10. Quels droits avez-vous au regard de vos données ?

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles :

- Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel ;
- vous pouvez demander la correction, et lorsque la loi le permet la suppression de vos données personnelles ainsi que la limitation du traitement et la portabilité de vos données lorsque cela est possible ;
- vous pouvez retirer votre consentement lorsque celui-ci a été recueilli, sans que ce retrait n'affecte la licéité des traitements antérieurement réalisés.

Un Candidat peut également, à tout moment, supprimer son compte en utilisant la fonctionnalité « Supprimer le compte » depuis le site carrière.

Voici un tableau récapitulatif des droits octroyés en fonction de la base légale du traitement, *selon le RGPD* :

	Accès	Rectification	Opposition	Effacement	Limitation	Portabilité
Consentement	✓	✓	Retrait	✓	✓	✓
Exécution du contrat	✓	✓	✗	✓	✓	✓
Respect d'une obligation légale	✓	✓	✗	✓ / ✗ (1)	✓	✗
Intérêt légitime	✓	✓	✓	✓	✓	✗

(1) Le droit peut être écarté par le responsable de traitement dans un certain nombre de cas.

Dans certaines circonstances, le groupe Barrière pourra être amené à vous demander des informations spécifiques afin de confirmer votre identité et garantir l'exercice de vos droits. Il s'agit d'une autre mesure de sécurité appropriée pour s'assurer que les données personnelles ne sont pas divulguées à une personne qui n'a pas le droit de les recevoir.

Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez contacter directement le service des ressources humaines de l'entité concerné ou le délégué à la protection des données par email à : dpo@groupebarriere.com ou à l'adresse postale suivante : Groupe Lucien Barrière, DPO, 33 rue d'Artois 75008 Paris.

Une réponse vous sera adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de votre demande. Au besoin, ce délai pourra être prolongé de deux mois supplémentaires. Dans ce cas, vous en serez informés et nous vous en indiquerons les motifs.

Au besoin, vous bénéficiez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés, 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07 ;

N.B. : En cas de difficultés, vous pouvez saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une réclamation.

11. La présente Politique peut-elle être modifiée ?

Nous pouvons être amenés à mettre à jour la présente Politique à tout moment. La nouvelle version sera disponible en ligne directement sur la plateforme de recrutement et/ou auprès du service des ressources humaines.

Glossaire

Base légale d'un traitement : est-ce qui autorise légalement sa mise en œuvre, ce qui donne le droit à un organisme de collecter ou d'utiliser des données personnelles. On peut également parler de « fondement juridique » ou de « base juridique » du traitement.

Six bases légales sont prévues par le RGPD :

- *Le consentement*
- *Le contrat*
- *L'obligation légale*
- *La sauvegarde des intérêts vitaux :* le traitement sera considéré comme licite s'il permet la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée, ou d'un tiers.
- *L'intérêt public*
- *Les intérêts légitimes*

Consentement de la personne concernée : toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données personnelles la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Délégué à la protection des données : est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme. Sa désignation est obligatoire dans certains cas. Un délégué, interne ou externe, peut être désigné pour plusieurs organismes sous conditions. Pour garantir l'effectivité de ses missions, le délégué doit disposer de qualités professionnelles et de connaissances spécifiques et doit bénéficier de moyens matériels et organisationnels, des ressources et du positionnement adéquats.

Données : une donnée, par définition, est une information brute, sans contexte, un fait sans aucun arrière-plan. Elle ne peut pas être exploitée telle qu'elle. Une donnée brute peut prendre différents aspects. Cela peut être des données numériques, textuelles, ou un mélange de texte et de chiffres, mais aussi un tableau, un graphique etc.

Données à caractère personnel ou données personnelles : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Droit à la portabilité : vous offre la possibilité de récupérer une partie de vos données dans un format lisible par une machine. Libre à vous de stocker ailleurs ces données portables ou les transmettre facilement d'un système à un autre, en vue d'une réutilisation à d'autres fins.

Droit d'accès : vous permet de savoir quelles données les administrations, les organismes publics ou privés et les sociétés commerciales détiennent sur vous dans leurs fichiers : c'est ce qu'on appelle le droit d'accès. Ce droit d'accès s'exerce soit directement (en

demandant ces informations à l'organisme concerné), soit indirectement pour certains fichiers publics, vous ne pouvez pas accéder directement à ces informations. Il faut s'adresser à la CNIL qui se charge de procéder aux vérifications.

Droit d'effacement : vous pouvez exiger, auprès d'un organisme privé ou public, l'effacement de vos données dès lors que celles-ci ne sont pas traitées pour un motif empêchant leur effacement (base légale du traitement ne vous concédant pas ce droit).

Droit de limitation de traitement (droit complémentaire) : Si vous contestez l'exactitude des données utilisées par l'organisme ou que vous vous opposez à ce que vos données soient traitées, la loi autorise l'organisme à procéder à une vérification ou à un examen de votre demande pendant un certain délai. Pendant ce délai, vous avez la possibilité de demander à l'organisme de geler l'utilisation de vos données.

Concrètement, il ne devra plus utiliser les données mais devra les conserver.

Droit d'opposition : toute personne a la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier, et peut refuser sans avoir à se justifier, que les données qui la concernent soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Droit de rectification : permet de corriger des données inexactes vous concernant (âge ou adresse erronés) ou de compléter des données (adresse sans le numéro de l'appartement) en lien avec la finalité du traitement.

Durée de conservation : les données personnelles ne peuvent être conservées indéfiniment : une durée de conservation doit être déterminée par le responsable de traitement en fonction de l'objectif ayant conduit à la collecte de ces données.

- Base active : durée nécessaire à la réalisation de l'objectif (finalité du traitement) ayant justifié la collecte/enregistrement des données.
- Archivage intermédiaire : les données personnelles ne sont plus utilisées pour atteindre l'objectif fixé (« dossiers clos ») mais présentent encore un intérêt administratif pour l'organisme (ex : gestion d'un éventuel contentieux, etc.) ou doivent être conservées pour répondre à une obligation légale. Les données personnelles peuvent alors être consultées de manière ponctuelle et motivée par des personnes spécifiquement habilitées.
- Archivage définitive : en raison de leur « valeur » et intérêt, certaines informations sont archivées de manière définitive et pérenne. À la différence de la conservation en base active, les deux dernières étapes ne sont pas systématiquement mises en place. Leur nécessité doit être évaluée pour chaque traitement, et, pour chacune de ces phases, un tri sera opéré entre les données.

Finalité de traitement : est l'objectif principal de l'utilisation de données personnelles. Les données sont collectées pour un but bien déterminé et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial. Ce principe de finalité limite la manière dont le responsable de traitement peut utiliser ou réutiliser ces données dans le futur.

Intérêt légitime : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou

les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données personnelles.

Mission d'intérêt public : la mission d'intérêt public est une des bases légales prévues par le RGPD sur laquelle peut se fonder un traitement de données personnelles. Le recours à cette base légale se justifie en particulier pour les traitements mis en œuvre par les autorités publiques aux fins d'exécuter leurs missions.

Responsable de traitement : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

Règlement général sur la protection des données (RGPD) : établit des règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et des règles relatives à la libre circulation de ces données. Le présent règlement protège les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données personnelles.

La libre circulation des données personnelles au sein de l'Union n'est ni limitée ni interdite pour des motifs liés à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Sous-traitant au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.

Traitement : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.